

RESULTATS ANNUELS 2013

- Résultats opérationnels fortement dégradés à cause de conditions de marché défavorables et des arrêts de maintenance programmés
- Contre-performance de l'activité Plomb en raison des niveaux historiques atteints par les prix d'achat de batteries usagées
- Paiement de la 8^{ème} annuité du plan de continuation à échéance 2015
- Objectif de réception des offres fermes de financement au 30 juin 2014

Suresnes, le 27 mars 2014 : le groupe Recylex (NYSE Euronext Paris : FR0000120388 - RX) publie aujourd'hui ses résultats financiers annuels pour l'exercice 2013, arrêtés par le Conseil d'administration du 27 mars 2014.

Compte de résultat simplifié et éléments de bilan consolidés (données auditées) :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Variation
Chiffre d'affaires	438,2	471,1	(32,9)
EBITDA¹ (LIFO²)	(13,6)	19,6	(33,2)
EBITDA¹ (IFRS)	(18,3)	16,0	(34,3)
Résultat Opérationnel Courant (LIFO²)	(24,5)	9,7	(34,2)
Résultat Opérationnel Courant (IFRS)	(30,2)	7,9	(38,1)
Résultat net (IFRS)	(39,6)	(6,6)	(33,0)

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Variation
Cash-flow opérationnel courant avant impôts	(1,9)	19,9	(21,8)
Trésorerie nette³	6,9	29,8	(22,9)
Endettement financier net	8,5	1,9	6,6
Dette rééchelonnée⁴	14,2	17,4	(3,2)

¹ Résultat Opérationnel Courant avant amortissements, provisions et pertes de valeur.

² Méthode non-admise par les normes IFRS, Cf. Note 19 des annexes aux comptes consolidés.

³ Nette des concours bancaires courants.

⁴ Dettes financières de Recylex SA (hors créances intragroupes) au titre du plan de continuation et créances reportées en 2019.

Yves Roche, Président-Directeur Général du groupe Recylex, a déclaré :

« L'année 2013 ayant été particulièrement difficile notamment dans le secteur Plomb, la décision a été prise de cesser l'activité fonderie de la filiale belge FMM mais néanmoins nous avons renforcé nos investissements afin d'améliorer notre rentabilité, notamment dans le segment Plomb et le segment Plastique. Recylex étudie actuellement de nouveaux projets, tels que la possibilité de traiter et de valoriser certains sous-produits de la fonderie de Nordenham. »

1. Evolution des cours des métaux au 31 décembre 2013

L'année 2013 a connu de fortes amplitudes de variation des cours du plomb et du zinc. Par rapport à l'exercice précédent, la moyenne du cours du plomb est restée stable (+1%) en 2013 et la moyenne du cours du zinc a enregistré une baisse de 5%.

En rythme séquentiel, les cours du plomb et du zinc ont baissé de manière continue au premier semestre 2013. Le deuxième semestre a été également marqué par une forte volatilité avec des hausses ponctuelles en juillet et août, ainsi qu'une forte augmentation fin décembre 2013.

La moyenne annuelle à fin décembre s'établit comme suit :

(en euros par tonne)	1 ^{er} semestre 2013	2 ^{ème} semestre 2013	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Variation (%)
Cours du plomb	1 657	1 569	1 612	1 603	+1%
Cours du zinc	1 474	1 402	1 437	1 514	-5%

2. Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2013

Le chiffre d'affaires consolidé sur l'exercice 2013 a atteint 438,2 millions d'euros, en repli de 7% par rapport à l'exercice 2012 (voir communiqué du 13 février 2014).

Le Résultat Opérationnel Courant 2013 a enregistré une perte de 30,2 millions d'euros contre un bénéfice de 7,9 millions d'euros en 2012. Cette forte dégradation de la rentabilité opérationnelle du Groupe s'explique principalement par :

- Les coûts liés aux arrêts programmés de maintenance dans les segments Plomb et Zinc, ainsi que des pertes de volumes associées, pour environ 8 millions d'euros,
- Un mix de matières à traiter défavorable (accroissement des concentrés de plomb par rapport aux matières secondaires traitées qui génèrent moins de marges) dans le segment Plomb suite aux difficultés d'approvisionnement en matières secondaires ayant occasionné un manque à gagner d'environ 8 millions d'euros,
- Des coûts d'approvisionnements supplémentaires en batteries au plomb usagées à hauteur de 8 millions d'euros,
- Un décalage entre le prix des ventes de plomb et la consommation comptable des stocks, à hauteur de 4,7 millions d'euros,
- Une dépréciation des stocks d'argent et d'acide sulfurique dans le segment Plomb, générant une charge supérieure de 3,2 millions d'euros à la charge de l'exercice 2012,
- Un creusement de la perte opérationnelle courante de l'activité Métaux Spéciaux à hauteur de 1,3 million d'euros en raison du recul de ses ventes lié principalement à la poursuite du repli de la demande mondiale en arsenic et en germanium,
- Une perte d'exploitation de 1 million d'euros liée à l'arrêt définitif de la fonderie de FMM SA en Belgique.

L'amélioration de la performance industrielle depuis 2 ans dans la fonderie de plomb de Nordenham en Allemagne et celle de la filiale allemande Harz-Metall GmbH dans le segment Zinc, ainsi que le fort dynamisme de l'activité Plastique n'ont pas permis de compenser ces effets négatifs.

Le Résultat Net de l'exercice 2013 a enregistré une perte de 39,6 millions d'euros contre une perte de 6,6 millions d'euros pour l'exercice 2012. Le Résultat Net 2013 est principalement constitué des postes suivants :

- Le Résultat Opérationnel Courant 2013 de -30,2 millions d'euros,
- Le solde des autres produits et charges opérationnels pour -2,7 millions d'euros,
- Un Résultat financier de -2,9 millions d'euros, lié essentiellement à des charges d'intérêts et à l'augmentation de la juste valeur de la dette relative à la clause de retour à meilleure fortune.

3. Evolution de la situation financière et du bilan au 31 décembre 2013

La trésorerie du Groupe au 31 décembre 2013 (nette des concours bancaires) a atteint 6,9 millions d'euros contre 4,3 millions d'euros au 30 juin 2013 et 29,8 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Par rapport au 31 décembre 2012, la trésorerie du Groupe fin 2013 a diminué principalement suite :

- Aux investissements de l'exercice (montant total de 12 millions d'euros, financés pour moitié par des emprunts à moyen terme),
- Aux dépenses de réhabilitation du site de l'Estaque et des anciennes mines à hauteur de 6,4 millions d'euros,
- Au paiement de la 8^{ème} échéance du plan de continuation pour 3,2 millions d'euros.

Sur l'exercice 2013, les flux de trésorerie générés par les opérations courantes avant impôts (ou cash-flows opérationnels courants avant impôts) ont été négatifs de 1,9 million d'euros contre un flux positif de 19,9 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Ils ont été principalement impactés par la mauvaise performance de l'activité Plomb, dans une moindre mesure par le recul de la rentabilité de l'activité Zinc.

Les capitaux propres ont atteint 46,4 millions d'euros au 31 décembre 2013 contre 85,8 millions d'euros au 31 décembre 2012, en recul de 39,4 millions d'euros. Ce repli s'explique intégralement par la perte de l'exercice.

Au 31 décembre 2013, le montant total des dettes financières consolidées du Groupe s'élève à 21,0 millions d'euros, et se compose des engagements financiers contractés par certaines filiales allemandes pour le financement de leur besoin en fonds de roulement et pour des investissements effectués. La partie courante s'élève à 14,9 millions d'euros (dont 12,5 millions d'euros de concours bancaires courants) et la partie non courante à 6,1 millions d'euros.

Suite au paiement de la 8^{ème} échéance du plan en novembre 2013 et au report obtenu du paiement du solde de certaines créances jusqu'en 2019, soit postérieurement à l'échéance du plan de continuation prévue en 2015, le montant total des dettes rééchelonnées de Recylex SA (maison mère du Groupe) s'élève au 31 décembre 2013 à 14,2 millions d'euros (hors dette intragroupe et avant actualisation) dont :

- 9,1 millions d'euros payables en novembre 2014 et novembre 2015 au titre du plan de continuation de Recylex SA,
- 5,1 millions d'euros (hors dette intragroupe) à échéance 2019 au titre de créances reportées (voir communiqué du 13 février 2014).

4. Résultats par activité (hors activité holding) au 31 décembre 2013

• Activité Plomb (74% du chiffre d'affaires 2013)

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Variation
Chiffre d'affaires	325,3	353,5	(28,3)
Résultat Opérationnel Courant (LIFO)	(23,4)	5,2	(28,7)
Résultat Opérationnel Courant (IFRS)	(29,2)	3,3	(32,5)

Dans l'activité Plomb, les usines de traitement de batteries usagées ont valorisé 148 200 tonnes en 2013, soit un volume inférieur de 5% à celui de 2012 (156 200 tonnes). Dans un

contexte de très forte demande de batteries usagées à recycler, leur prix d'achat a atteint des niveaux historiques. En conséquence, le Groupe a limité ses achats de batteries usagées au profit des concentrés de plomb. Cette situation d'approvisionnement particulièrement tendue a fortement dégradé les marges.

En raison de l'arrêt de maintenance programmé de la fonderie allemande de Weser-Metall GmbH pour 3 semaines au premier trimestre 2013 et de l'arrêt définitif de l'activité fonderie de FMM en Belgique au cours du deuxième semestre 2013, la production de plomb du Groupe s'est élevée à 139 700 tonnes en 2013 contre 152 300 tonnes pour 2012 (soit -8%).

Pour ces raisons, le chiffre d'affaires de cette activité a reculé de 8% à 325,3 millions d'euros. Le Résultat Opérationnel Courant 2013 du segment Plomb se solde par une perte de 29,2 millions d'euros, contre un bénéfice de 3,3 millions d'euros en 2012.

- **Activité Zinc (18% du chiffre d'affaires 2013)**

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Variation
Chiffre d'affaires	77,6	81,5	(3,9)
Résultat Opérationnel Courant	5,2	8,5	(3,3)

Dans un contexte de recul du cours du zinc en 2013 par rapport à 2012 (-5%), l'évolution du segment Zinc a été contrastée dans les deux activités du Groupe.

- Dans l'activité de production d'oxydes Waelz, les deux usines du Groupe (Harz-Metall GmbH en Allemagne et Recytech SA, détenue à 50%, en France) ont recyclé 168 500 tonnes de poussières d'acières électriques, soit une production de 69 800 tonnes d'oxydes Waelz au cours de l'exercice 2013 en recul de 6% par rapport à 2012 (181 500 tonnes de poussières traitées et 74 100 tonnes d'oxydes Waelz produites en 2012) principalement en raison des arrêts de maintenance programmés.
 - L'activité de recyclage de déchets zincifères (production d'oxydes de zinc sur le site de Norzinco GmbH en Allemagne) a connu une progression de son chiffre d'affaires suite à une demande plus robuste dans les secteurs de l'automobile et de l'industrie chimique malgré l'évolution défavorable du cours du zinc sur l'exercice.
- La production d'oxydes de zinc s'est élevée à 25 200 tonnes pour l'exercice 2013 par rapport à 22 600 tonnes en 2012.

Le segment Zinc a enregistré en 2013 une baisse de chiffre d'affaires de 5% par rapport à l'année précédente pour atteindre 77,6 millions d'euros contre 81,5 millions d'euros en 2012.

Le Résultat Opérationnel Courant du segment s'établit à 5,2 millions d'euros en 2013 contre 8,5 millions d'euros l'année précédente pour toutes ces raisons.

- **Activité Métaux Spéciaux (5% du chiffre d'affaires 2013)**

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	19,9	23,1	(3,2)
Résultat Opérationnel Courant	(2,5)	(1,2)	(1,3)

Le segment Métaux Spéciaux a été marqué par un fort recul de la demande, notamment dans les activités de production d'arsenic de haute pureté et de germanium, faisant suite à un affaiblissement de la demande de l'industrie des semi-conducteurs.

Le chiffre d'affaires a ainsi enregistré une baisse de 14% au cours de l'exercice 2013 par rapport à l'exercice 2012.

Dans ce contexte, le Résultat Opérationnel Courant 2013 s'est établi en perte à 2,5 millions d'euros contre une perte de 1,2 million d'euros pour l'exercice 2012.

- **Activité Plastique (3% du chiffre d'affaires 2013)**

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2012	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	15,4	13,0	2,4
Résultat Opérationnel Courant	0,9	1,1	(0,2)

Dans le segment Plastique, les deux filiales du Groupe, C2P SAS basée à Villefranche-sur-Saône en France et C2P GmbH basée à Oker en Allemagne, ont produit 13 900 tonnes de polypropylène, un volume supérieur de 15% à celui de l'année précédente (12 100 tonnes).

C2P SAS en France a continué sa politique de diversification de ses sources d'approvisionnement en polypropylène usagé et ses actions commerciales de croissance dans le secteur de l'automobile et du bâtiment en France.

Pour ces raisons, le chiffre d'affaires a augmenté de 19% par rapport à l'exercice 2012, pour atteindre 15,4 millions d'euros.

Le Résultat Opérationnel Courant de cette activité s'élève à 0,9 million d'euros pour l'exercice 2013 contre 1,1 million d'euros en 2012.

5. Procédures judiciaires en cours concernant Metaleurop Nord SAS*

- **Anciens salariés de Metaleurop Nord SAS**

Dans le cadre des procédures initiées en 2010 par 192 anciens salariés de Metaleurop Nord pour licenciement sans cause réelle et sérieuse (montant global réclamé de 9,96 millions d'euros, provisionné dans les comptes de Recylex SA) :

- Le 10 mai 2013 et le 10 septembre 2013, la section Industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens a considéré Recylex SA comme co-employeur de 137 anciens salariés non-cadres et a décidé de fixer au passif de Recylex SA des indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse d'un montant global d'environ 4,7 millions d'euros. Recylex SA a fait appel de ces décisions qui ne sont pas exécutoires par provision. La prochaine audience devant la Cour d'Appel de Douai concernant un ancien salarié non-cadre est fixée au 1^{er} juillet 2014. Le calendrier concernant les 136 autres dossiers n'est pas encore connu.
- Le 15 janvier 2013, la section Encadrement du Conseil des Prud'hommes de Lens a considéré Recylex SA comme co-employeur de 49 anciens salariés cadres non protégés en décidant de fixer au passif de Recylex SA des indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse d'un montant global d'environ 2,4 millions d'euros. Recylex SA a décidé de faire appel de ces décisions. En janvier 2014, 20 de ces anciens salariés cadres ont formé pour la première fois en cause d'appel, des demandes d'indemnisation pour préjudice d'anxiété et privation des droits à la retraite à hauteur d'un montant global de 920 000 euros (non provisionné dans les comptes de Recylex SA). La prochaine audience devant la Cour d'Appel de Douai est fixée au 1^{er} juillet 2014.
- En revanche, la section Encadrement du Conseil des Prud'hommes de Lens a débouté de leurs demandes 6 anciens salariés cadres protégés. Suite au contredit formé par ces anciens salariés protégés, la Cour d'Appel de Douai a confirmé ces décisions par arrêts du 21 février 2014.

Dans le cadre des demandes d'indemnisation formulées en 2013 et 2014 par 411 anciens salariés de Metaleurop Nord SAS pour préjudice d'anxiété et bouleversement dans les conditions d'existence, 9 d'entre eux réclamant des indemnités complémentaires pour licenciement sans cause réelle et sérieuse (montant global réclamé s'élevant désormais à environ 13 millions d'euros contre 11,9 millions d'euros précédemment, non-provisionné dans les comptes de Recylex SA) :

- Le 12 novembre 2013 et le 3 décembre 2013, 354 demandes d'indemnisation ont été renvoyées à l'audience du 16 septembre 2014 devant le Bureau de Jugement des sections Industrie et Encadrement Conseil de Prud'hommes de Lens.
- Les demandes d'indemnisation de 4 anciens salariés non cadres sont fixées à l'audience du 1^{er} avril 2014 devant le bureau de conciliation de la section Industrie du Conseil de Prud'hommes de Lens.
- En février 2014, la Société a reçu 53 nouvelles demandes d'indemnisation fixées aux audiences du 1^{er} avril 2014 (52 anciens salariés non cadres) et du 8 avril 2014 (1 cadre) devant le Bureau de conciliation du Conseil de Prud'hommes de Lens.

Par ailleurs, Recylex SA, n'ayant jamais été appelée ni représentée dans le cadre de la procédure administrative d'inscription de l'établissement de Metaleurop Nord SAS à Noyelles-Godault sur la liste des établissements de fabrication, flocage et calorifugeage à l'amiante susceptibles d'ouvrir droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, a introduit un recours en tierce-opposition auprès de la Cour administrative d'appel de Douai, ainsi qu'un recours en annulation auprès du Tribunal administratif de Lille visant à remettre en cause l'arrêté interministériel du 5 novembre 2013 inscrivant l'établissement de Metaleurop Nord SAS à Noyelles-Godault sur la liste précitée.

- **Liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS**

Dans le cadre de l'action en comblement du passif de Metaleurop Nord SAS initiée par les liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS à hauteur de 50 millions d'euros en 2005, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par les liquidateurs le 19 novembre 2013, rendant définitif l'arrêt de la Cour d'Appel de Douai du 19 septembre 2012 confirmant le rejet de leur action en comblement de passif et levant de ce fait, une incertitude majeure qui pesait sur le Groupe.

Le 19 mars 2013, Recylex SA a initié une action en responsabilité devant le Tribunal de Grande Instance de Béthune à l'encontre des liquidateurs judiciaires de Metaleurop Nord SAS en réparation du préjudice que la Société a subi en raison de la faute personnelle que les liquidateurs judiciaires ont commise dans le cadre des licenciements des anciens salariés de Metaleurop Nord SAS ayant conduit à l'octroi d'indemnités à ces derniers.

Le 5 février 2014, le Tribunal de Grande Instance de Béthune a renvoyé le dossier à son audience de mise en état du 2 avril 2014.

* Un document récapitulatif sur l'évolution des procédures judiciaires relatives à Recylex SA et Metaleurop Nord SAS peut être consulté sur le site internet du Groupe Recylex (www.recylex.fr – Rubrique Actualités – Calendrier des procédures judiciaires).

6. Point sur la recherche de financements

En cas de décisions défavorables en appel concernant les procédures judiciaires initiées en 2010 par 192 anciens salariés de Metaleurop Nord SAS réclamant un montant global de 9,96 millions d'euros sur Recylex SA (voir paragraphe 5), les indemnités qui seraient octroyées dans ce cadre se rajouteraient au passif du plan de continuation de Recylex SA et généreraient une dépense complémentaire qui ne serait plus compatible avec la trésorerie prévisionnelle disponible et les flux de trésorerie prévisionnels générés par les activités du Groupe.

Notamment pour ces raisons, Recylex SA poursuit et progresse dans sa recherche de financement externe pour faire face à ses besoins prévisionnels de trésorerie à l'horizon 2014 et 2015, à hauteur de 16 millions d'euros, avec pour objectif d'obtenir des offres fermes d'ici au 30 juin 2014.

En effet, Recylex SA a obtenu le report à 2019 (soit au-delà de l'échéance du plan de continuation fixée en 2015) du remboursement du solde de plusieurs créances admises dans ce plan, dont celles de Glencore International AG pour un montant d'environ 5,1 millions d'euros (7,9 millions d'euros avant élimination des créances intragroupe).

Pour rappel, le montant recherché ne couvre pas les besoins de trésorerie nécessaires à la finalisation au 31 décembre 2015 des travaux de réhabilitation du site de L'Estaque qui font l'objet d'une recherche dédiée (voir paragraphe 7).

7. Point sur les réhabilitations environnementales

Héritage du passé industriel et minier de Penarroya et de Metaleurop, Recylex SA a la charge de réhabiliter plusieurs sites arrêtés sous l'égide et le contrôle des autorités minières et environnementales, avec l'appui de prestataires spécialisés et reconnus.

Au 31 décembre 2013, sur le portefeuille initial de 28 mines, Recylex a d'ores et déjà procédé à la renonciation de 17 concessions minières depuis 2005. 8 autres anciennes mines sont en attente de renonciation auprès des autorités compétentes, les travaux ayant été entièrement réalisés. Enfin, les travaux de réhabilitation sont toujours en cours de réalisation pour 3 mines.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation du site industriel arrêté de L'Estaque à Marseille se poursuivent. L'année 2013 a été consacrée aux lourds travaux de terrassements, de construction et d'aménagement des pistes pour permettre le bon déroulement des travaux, à la gestion des eaux (constructions de bassins de rétentions des eaux amont et aval au site) et à la construction d'une première alvéole de confinement.

Ces sarcophages hermétiques d'une capacité de 300 000 m³, permettront de confiner les déchets de manière durable. L'architecture de ce site de confinement est de qualité identique à un centre de stockage de type classe 1, le projet ayant été validé par l'administration et par des experts indépendants. A date, cette alvéole est en cours de remplissage.

La société Recylex SA a initié une recherche de financements complémentaires ou de partenariats spécialisés, dédiés spécifiquement à la finalisation des travaux d'ici au 31 décembre 2015 et à la reconversion du site de l'Estaque.

A défaut de ces financements, une demande de report de l'échéance des travaux de réhabilitation devra être formulée auprès des autorités compétentes au cours du second semestre 2014 afin que la société ait la possibilité de réaliser ces réhabilitations de manière autonome.

8. Perspectives 2014

• Activité Plomb

Selon l'International Lead and Zinc Study Group, la consommation de plomb a été supérieure à la production en 2013 et les analystes prévoient la même tendance pour 2014. Ceci devrait avoir pour conséquence une hausse des primes des ventes de lingots de plomb au cours de l'exercice.

Toutefois, l'hiver relativement clément qui règne sur l'Europe occidentale laisse anticiper une baisse temporaire des volumes de batteries à recycler, avec pour conséquence un maintien d'une forte demande sur l'achat de ces matières.

Compte tenu de la baisse continue des marges dans l'activité plomb, le Groupe a décidé d'intensifier ses efforts afin d'améliorer la rentabilité de ce secteur. A ce titre, la filiale allemande Weser-Metall GmbH exploitant la fonderie de plomb de Nordenham envisage de solliciter la modification de son permis d'exploitation en vue d'une éventuelle augmentation de sa capacité de production de plomb dans le cadre d'un projet, actuellement en phase d'étude de faisabilité, visant à traiter et valoriser certains de ses sous-produits (vendus à l'heure actuelle).

- ***Activité Zinc***

Selon l'International Lead and Zinc Study Group, après six années de surproduction le marché mondial du zinc a enregistré un déficit de 60 000 tonnes de production en 2013 et la tendance devrait se poursuivre au moins sur les deux ans à venir. Les principaux analystes tablent donc sur une hausse du cours du zinc d'ici à court et moyen terme.

Le Groupe va poursuivre en 2014 ses actions commerciales dans l'activité de production d'oxydes de zinc pour développer ses sources d'approvisionnement. Dans l'activité de production d'oxydes Waelz, le Groupe va continuer ses recherches d'amélioration de la productivité.

- ***Activité Métaux Spéciaux***

L'évolution du segment Métaux Spéciaux en 2014 sera conditionnée à l'évolution économique du secteur des semi-conducteurs notamment en Asie du Sud-est et au Japon mais également à l'évolution de la parité Euro/Yen.

- ***Activité Plastique***

Les volumes traités par le segment Plastique en ce début d'année 2014 sont similaires à ceux de la fin d'exercice 2013. Ce segment va se focaliser sur l'amélioration des performances de son outil industriel et poursuivre ses efforts de diversification du portefeuille clients en 2014.

Par ailleurs, une ligne d'extrudeuse de recyclage de polypropylène de la filiale C2P en France a été remplacée au cours du premier trimestre 2014 par une nouvelle ligne plus moderne et plus efficace. Cet investissement vise à augmenter la capacité de production de cette filiale d'environ 25%, tout en maintenant des coûts opérationnels similaires grâce à une consommation moindre d'énergie. Ce nouvel outil a été installé au premier trimestre et est en phase de montée en puissance afin d'être pleinement opérationnel.

9. Agenda financier

- Chiffre d'affaires du premier trimestre 2014 : Mercredi 30 avril 2014 (après bourse)
- Assemblée Générale des actionnaires : Lundi 12 mai 2014 (à 10h00)

Recycler, transformer, valoriser

Implanté en France, en Allemagne et en Belgique, le groupe Recylex est un spécialiste européen du recyclage du plomb et du plastique (principalement à partir des batteries automobiles et industrielles usagées), du recyclage du zinc (à partir des poussières issues des aciéries électriques ou du vieux zinc), et de la production de métaux spéciaux pour l'industrie électronique notamment.

Acteur majeur de l'économie circulaire avec un savoir-faire historique dans la valorisation de la mine urbaine, le Groupe emploie près de 650 personnes en Europe et a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 438 millions d'euros en 2013.

Pour en savoir plus sur le groupe Recylex: www.recylex.fr

Contact Presse / Investisseurs :

Gabriel ZEITLIN

+ 33 (0)1 58 47 29 89

gabriel.zeitlin@recylex.fr



Avertissement : Ce communiqué peut contenir des informations de nature prévisionnelle constituant soit des tendances, soit des objectifs, et ne sauraient être regardées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes, tels que décrits dans le Rapport Annuel de la Société disponible sur son site Internet (www.recylex.fr). Des informations plus complètes sur Recylex peuvent être obtenues sur son site Internet (www.recylex.fr).

Dans ce communiqué, et sauf indication contraire, toutes les variations sont exprimées sur une base annuelle (2013/2012).